

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 20 mars 2019  
N° de dossier : 115805.00200/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
aturmel@fasken.com

## PAR SDÉ / MESSENGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de paiement de frais de la FCEI**  
HQD - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2019-2020  
**R-4057-2018**

---

Chère consœur,

Conformément à l'article 14 du Guide de paiement de frais, la FCEI demande le remboursement de ses frais, tels que déposés au dossier mentionné en rubrique :

- Formulaire de Demande de paiement de frais de la FCEI;
- Factures # 1254682, 1257618, 1269502 et 1286516 de Fasken Martineau DuMoulin; et
- Facture # 001146 d'Antoine Gosselin consultant inc. et pièces justificatives.

La demande de remboursement de frais dépasse légèrement le budget prévisionnel pour les raisons suivantes : une mauvaise estimation au départ compte tenu de l'ampleur du dossier et un dossier un peu plus long que prévu qui a nécessité un travail accru conséquent.



# FASKEN

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/ld

p.j.

